

FC: 19968 | 23 | TSF | e-BAM | eBAM

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Pax Travail Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU  
DEVELOPPEMENT LOCAL

DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

COMMUNE DE BAMENDJOU

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*  
SERVICE TECHNIQUE

BP 51 BAMENDJOU-TEL/FAX: 243385921  
E-mail : communebamendjou@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work- Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL  
DEVELOPMENT

UPPER-PLATEAUX DIVISION

BAMENDJOU COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

\*\*\*\*\*  
TECHNICAL SERVICE

POBOX 51 BAMENDJOU-TEL/FAX: 243385921  
E-mail: communebamendjou@gmail.com

**DECISION D'ATTRIBUTION N°003/DA/SG/CBAM/2023 PORTANT  
PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
002/AONO/CBAM/SG/CIPM-AI-/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE DE LA COMMUNE DE  
BAMENDJOU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX**

**« En procédure d'urgence »**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2022/302 du 14 JUILLET 2022 portant nomination de Monsieur SONGA Pierre en qualité de Préfet du Département des Hauts-Plateaux :

Vu l'arrêté N°0000331/A/MINDEVEL du 12 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur KAMDOUM ,Maire de la Commune de Bamendjou et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Bamendjou, Département des Hauts-plateaux, Région de L'Ouest ;

Vu L'arrêté N°000128/A/MINDEVEL du 08 juillet 2021 constatant l'élection de Monsieur Takam Xavier, Maire de la Commune de Bamendjou à l'issue de la session extraordinaire du conseil municipal du 25 juin 2020 dans la Commune de Bamendjou, Département des Hauts-plateaux, Région de L'Ouest ;

Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2023 ;

Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Vu la décision N°024/DM/C/BAM/SG/2019 du 25 juin 2019 constant la composition de la CIPM auprès de la Commune de Bamendjou ;

Vu le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/CBAM/SG/CIPM-AI-/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « En procédure d'urgence »

Considérant la proposition d'attribution du 13 Mars 2023 de la CIPM ;

DECIDE

Article 1<sup>er</sup>: Le dossier d'appel d'offres national ouvert susvisé est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué au soumissionnaire ci-après :

| N° du lot | Attributaire                                       | Montant Prévisionnel en FCFA | Montant TTC D'Attribution | Délai           |
|-----------|--|------------------------------|---------------------------|-----------------|
| Unique    | ETS CAZOUX<br>TEL :694513967<br>BP 5115<br>Yaoundé | 100 000 000                  | 99 999 500                | TROIS (03) mois |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /

Bamendjou le

13 MARS 2023

Le Maire (Autorité Contractante)

Ampliations:

- ARMP/UEST ;
- DD MINMAP/HP ;
- Chronos ;
- Affichage.

